

Environnement

Louis Merlin : saunier militant

Louis Merlin exploite 9 hectares de marais salant à Saint-Clément-des-Baleines comme saunier indépendant. Il est aussi investi dans plusieurs associations locales et travaille avec un saunier guinéen.



Louis Merlin participe à un programme de coopération et d'échanges entre la Charente-Maritime et la préfecture de Boffa en Guinée.

Photo V.V.

Louis Merlin ne se contente pas d'être un gros producteur de sel de l'île de Ré. Avec 9 hectares de marais salant à exploiter à Saint-Clément-des-Baleines, il a pourtant énormément de travail sept mois sur douze, mais a choisi de consacrer les cinq autres mois dans différents engagements associatifs. Il est ainsi vice-président du Groupement de développement pour une agriculture durable (lire notre édition du 9 septembre), qui travaille depuis plus d'un an sur un projet de territoire pour les agriculteurs de l'île de Ré, qu'ils soient sauniers, vigneron maraîchers...

Il s'investit également dans l'association des Producteurs de sel de l'île de Ré. Objectif de tous les sauniers rétais, indépendants comme adhérents à la coopérative (au total presque une centaine de producteurs) : obtenir une indication géographique protégée pour le sel de l'île de Ré. "Une étape clé, selon lui, pour permettre une meilleure valorisation du produit, une reconnaissance de celui-ci et une communication adaptée."

Ce père de famille de 35 ans s'est lancé avec passion dans cette activité il y a quatre ans. S'estimant piètre commercial, il a choisi de vendre à

la société l'Esprit du sel (lire par ailleurs) l'ensemble de sa production.

Ousmane, saliculteur guinéen

Cet été, au mois d'août, via un programme de coopération départemental, Louis Merlin a permis la venue dans l'île de Ré d'Ousmane, un saliculteur de Guinée. Lors de son séjour, le producteur africain a eu l'opportunité de rencontres avec plusieurs sauniers rétais, Loïc Picard, adhérent à la coopérative, ainsi que quelques anciens. "L'échange a été riche et instructif", précise-t-il, en ajoutant que la production de sel en Guinée est "solaire". Louis Merlin s'était pour sa part rendu en Guinée au printemps dernier dans le cadre de ce programme coopératif, qui a été signé entre la Charente-Maritime et la préfecture de Boffa. Prémices d'un "métissage technique", cette coopération devrait se poursuivre par d'autres échanges. Depuis 2004, un pont de 125 mètres enjambe le fleuve Fattala qui traverse la ville guinéenne. Il a remplacé le bac. La physionomie de Boffa en a été considérablement modifiée. Forcément, une coïncidence qui crée des liens. ■ V.V.

L'Esprit du sel sélectionné

La société L'Esprit du sel a été sélectionnée pour représenter les producteurs de sel marin et de fleur de sel de l'île de Ré dans le cadre de la Fête de la Gastronomie qui se déroulera les 25, 26 et 27 septembre dans toute la France. Cette fête, organisée sous la houlette du ministère de l'Économie et des Finances, vise à montrer, à travers des animations, des valorisations de produits du terroir et la participation d'une centaine de chefs de cuisine, que la gastronomie est un pan essentiel de l'économie française, pourvoyeur d'emplois.

La Fête de la gastronomie fait suite au classement, en 2011, de la gastronomie française au patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Créée il y a 20 ans, la société L'Esprit du Sel a été reprise il y a deux ans par un couple d'entrepreneurs (Christophe Sanselme et son épouse) qui a souhaité conserver l'esprit initial des produits créés autour du sel marin de l'île de Ré, tout en développant des nouvelles gammes et en allant chercher de nouveaux marchés.